

04 Pétrolier en amont

Table des matières

- [Sélection d'un secteur commercial](#)
- [Tableaux récapitulatifs des secteurs commerciaux](#)
- [01 Pêche](#)
- [02 Foresterie](#)
- [03 Grains et grandes cultures](#)
- [04 Pétrolier en amont](#)
- [05 Exploitation minière](#)
- [06 Pétrolier aval](#)
- [07 Bétail et volaille](#)
- [08 Électricité](#)
- [09 Fabrication de produits alimentaires et de boissons, commerce de gros](#)
- [10 Produits chimiques](#)
- [11 Distribution du gaz naturel](#)
- [12 Textiles](#)
- [13 Télécommunications](#)
- [14 Vapeur et énergie thermique](#)
- [15 Produits laitiers](#)
- [16 Fourrures et peaux](#)
- [17 Eau](#)
- [18 Pétrolier au détail](#)
- [19 Fruits, légumes et autres cultures, commerce de gros](#)
- [20 Ferraille](#)
- [21 Transport](#)
- [22 Alimentation au détail](#)
- [23 Collecte et élimination des déchets](#)
- [24 Services de taxi](#)
- [25 Parcs et garages de stationnement](#)
- [26 Tabac](#)
- [27 Carrières et sablières](#)
- [28 Minéraux non métalliques](#)

- [29 Entrepreneur commercial \(forage de puits artésiens\)](#)
- [30 Miel et autres produits apicoles](#)
- [31 Boissons alcoolisées \(bière, vin et produits de la distillation\)](#)
- [32 Location d'automobiles et de camions](#)
- [33 Pierres et métaux précieux](#)
- [34 Marchandises à la pièce, commerce de gros et de détail](#)
- [35 Blanchissage et nettoyage](#)
- [36 Marchandises générales](#)
- [37 Produits en caoutchouc \(fabrication\)](#)
- [38 Distributeurs automatiques](#)
- [39 Quincailleries, commerce de détail](#)
- [41 Produits de cannabis](#)
- [Secteurs et sous-secteurs commerciaux à utilisation restreinte](#)
 - [90 Masse](#)
 - [91 Volume](#)
 - [92 Marchandises](#)
 - [93 Métrique](#)
- [Révisions](#)

Inclusions

Les instruments de mesure utilisés dans des transactions commerciales pour mesurer des produits pétroliers non raffinés (bruts) ne sont pas assujettis à une approbation ni à un examen. Cela s'applique à tous les instruments de pesage et de mesure du secteur pétrolier en amont, y compris aux ponts-bascules routiers et aux ponts-bascules ferroviaires.

0408 Production de pétrole brut et de gaz naturel

Non assujettis aux examens obligatoires.

Inclusions

Les instruments de pesage ou de mesure utilisés pour :

- l'exploration ou la production de pétrole brut et de gaz naturel par des méthodes classiques ou non classiques;

- l'exploitation de réseaux de collecte du produit brut avant son épuration.

0410 Services liés à l'exploitation du pétrole et du gaz naturel

Non assujettis aux examens obligatoires.

Inclusions

Les instruments de pesage et de mesure utilisés pour des services de forage et d'autres services offerts aux industries du pétrole et du gaz naturel.

0411 Transport par pipeline

Non assujettis aux examens obligatoires.

Inclusions

Les instruments de pesage et de mesure utilisés dans l'exploitation de pipelines pour le transport du gaz naturel, du pétrole brut et d'autres produits, depuis les champs de gaz ou les usines de traitement jusqu'aux réseaux locaux de distribution.

0499 Autres industries pétrolières en amont

Non assujettis aux examens obligatoires

Inclusions

Les instruments de pesage et de mesure utilisés pour toute autre activité de l'industrie pétrolière en amont qui n'a pas été classée ailleurs dans le présent secteur commercial.

Document navigation

- [Précédent](#)
- [Suivant](#)